

Missions

Missions

Bruxelles Finances et Budget est chargée de toutes les missions liées au budget, à la comptabilité et aux finances régionales, en ce compris l'organisation du contrôle :

- assister le ministre des Finances et du Budget et le Gouvernement régional dans le développement et la mise en œuvre des choix politiques en matière financière et budgétaire ;
- gérer et contrôler le budget de l'entité régionale : élaboration, exécution, monitoring ;
- gérer la comptabilité et consolider les comptes de l'entité régionale ;
- gérer la trésorerie régionale ;
- gérer la dette régionale : gérer la dette directe et les dettes garanties, centraliser les trésoreries des organismes administratifs autonomes (OAA) ;
- traiter le contentieux financier et participer à l'élaboration et à l'adaptation des textes légaux et réglementaires ;
- réaliser le contrôle budgétaire, comptable, financier, des engagements et des liquidations, de gestion et de la bonne gestion financière ;
- assurer la mission d'expertise budgétaire, comptable, financière et de contrôle au bénéfice des partenaires et des clients internes et externes.